



HAL
open science

Les Langues de Mayotte

Marie-Françoise Rombi

► **To cite this version:**

Marie-Françoise Rombi. Les Langues de Mayotte. Bernard Cerquiglini. Les langues de France, PUF, pp.305-318, 2003. hal-00432799

HAL Id: hal-00432799

<https://hal.science/hal-00432799>

Submitted on 17 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAORE

INTRODUCTION

Mayotte est l'île la plus méridionale de l'archipel des Comores, dans l'océan indien, entre Madagascar et la côte orientale de l'Afrique, à la latitude du Nord du Mozambique. Elle est composée de la Grande-Terre séparée par un bras de mer de 4 km de la Petite-Terre à laquelle est rattaché le rocher de Dzaoudzi

Alors que les trois autres îles de l'archipel, Grande-Comore (Ngazidja), Mohéli (Mwali), Anjouan (Ndzواني), sont devenues indépendantes en 1975, Mayotte (Maore) est restée sous administration française. Les raisons politiques qui expliquent cette divergence de choix entre les îles ne doivent pas pour autant faire oublier que, sur un plan culturel et linguistique, Mayotte fait partie du même ensemble que les trois autres îles.

Sur un plan culturel, ces quatre îles appartiennent, comme les régions côtières du Sud de la Somalie jusqu'au Nord du Mozambique, à l'aire culturelle swahili qui se caractérise par des apports arabes et une très forte imprégnation de l'Islam sur un fond africain.

Il était communément admis, jusqu'en 1975, date des premières missions linguistiques aux Comores, que les parlers comoriens étaient des dialectes du swahili. Ce jugement rapide se fondait sur la constatation que, en swahili comme en comorien, le lexique emprunte de nombreux termes à l'arabe classique et aux parlers de la péninsule arabique (environ 40% du lexique).

Ces emprunts se sont effectués directement ou par l'intermédiaire du swahili :

- Au XVI^{ème} siècle, une vague de colonisation en provenance d'Oman et du golfe arabo-persique (désignée comme les "Shirazi") a atteint les Comores, peut-être sous forme d'installations directes mais probablement davantage sous formes de mouvements successifs via les villes arabisées de la côte orientale d'Afrique,
- Ultérieurement, au XVIII^{ème} et XIX^{èmes} siècles, le parler de Zanzibar, qui devait devenir ensuite la base du swahili standard, a été la langue commune de la diplomatie et du commerce dans toute la région.

Une analyse plus poussée des structures des langues comoriennes montre que nous avons aujourd'hui une langue à part entière, bien distincte du swahili et divisée en deux sous-groupes, grand comorien (ngazidja) et mohélien (mwali), d'une part, et anjouanais (ndzuani) et mahorais (maore) de l'autre. Il n'y a aucune intercompréhension entre les parlers comoriens et le swahili, qu'il soit standard ou dialectal, tandis qu'il y a intercompréhension entre les parlers comoriens. Ce sont des langues bantu. Le terme bantu désigne un ensemble de plus de 300 langues qui constitue le groupe linguistique le plus important d'Afrique sub-saharienne (du Cameroun au Cap et d'un océan à l'autre). Ces langues se caractérisent par une très grande homogénéité de structure, homogénéité comparable à celle des langues romanes.

Après un aperçu rapide de la phonologie et des grandes caractéristiques du système nominal et du système verbal du mahorais, une deuxième partie sera consacrée à l'histoire et la situation actuelle de cette langue.

I - PHONOLOGIE, SYSTEME NOMINAL ET SYSTEME VERBAL

Phonologie

Le maore présente un système vocalique, classiquement bantu, à cinq phonèmes vocaliques oraux, sans opposition de longueur : i, e, a, o, u et des nasalisation systématiques, donc phonétiques, devant les consonnes mi-nasales.

Le système consonantique, quant à lui, comprend 25 consonnes orales et 9 consonnes nasales dont 6 prénasalisées sonores.

	labiales		antérieures		centrales				postérieures
	lab.	mi-lab.	dentales	alvéolaires	pré-palatales		palatales		vélaires
continues	β	w	l,r		j				h
sonores	b b̥	v	d	d̥	z	dz	ʒ	dʒ	g
sourdes	p	f	t	t̥	s	ts	ʃ	tʃ	k
prénasalisées sonores	mb		nd	nd̥	ndz		ndʒ		ŋg
nasales	m		n				ɲ		

La transcription adoptée dans les exemples n'utilise pas les signes de l'API (Alphabet Phonétique International) mais un système d'équivalences :

β ; fricative, bilabiale, sonore = vh	ʃ ; fricative, palatale, sourde = sh
j ; semi-consonne, palatale = y	dʒ ; affriquée, palatale, sonore = dj
b̥ ; implosive = b̥	tʃ ; affriquée, palatale, sourde = tsh
d̥ ; implosive = d̥	nd̥ ; prénasalisée, rétroflexe, sonore = ndr
t̥ ; rétroflexe, sourde = tr	ndʒ ; prénasalisée, affriquée, sonore : ndj
ʒ ; fricative, palatale, sonore = j	ɲ ; nasale, palatale = ny

Ce système a subi l'influence des emprunts à l'arabe. Classiquement les langues bantu ont un système à quatre ordres : labial, apical, palatal et dorsal. On observe un dédoublement de ces quatre ordres en divers points : dans les ordres labial et antérieur, les consonnes occlusives implosives **b̥** et **d̥** se trouvent dans le fond lexical bantu et les emprunts intégrés tandis que les consonnes occlusives explosives **b**, **d** et **t** se trouvent très majoritairement dans les emprunts. De la même manière, le dédoublement **dz**, **dj** et **ts**, **tsh** provient certainement du phonème arabe **dzim** qui demeure dans les mots empruntés ; exemple : djawabu "réponse".

Les fricatives arabes n'ont pas été portées dans le tableau. Elles ne sont réalisées comme telles, en effet, que par une très faible partie de la population, les lettrés arabisés. Dans la majorité des cas elles sont réalisées aux points d'articulations les plus proches du maore :

/ð/ inter-dentale sonore, réalisée d ou z ; ðahabu "or" = dahabu ou zahabu ;

/θ/ inter-dentale sourde, réalisée t ou s ; θamani "prix" = tamani ou samani ;

/ɣ/ vélaire sonore, réalisée, g, r, h ; ɣali "cher" = gali, rali ou hali ;

/χ/ vélaire sourde, réalisée h ; χabari "nouvelle" = habari

La maore ne fait pas d'opposition tonale. L'accent tombe majoritairement sur l'avant-dernière syllabe. Les syllabes sont ouvertes : V ou CV (V = voyelle ; CV = consonne-voyelle), et les mots bantu n'admettent pas de successions de consonnes. Dans les mots empruntés à l'arabe, les successions consonantiques sont réinterprétées en successions CV par insertion d'une voyelle; exemple :

marke marike "argent"

La morphologie et la syntaxe du maore sont très régulièrement bantu, essentiellement caractérisées par le système des classes nominales, la dérivation nominale, verbo-nominale et verbale. En effet, la caractéristique essentielle d'une langue bantu est la prédominance de l'accord. Cet accord est marqué sur la quasi-totalité des composants de l'énoncé et diffère selon la classe. Une classe est constituée par l'ensemble ouvert de nominaux qui régissent un même ensemble de marques d'accords sur les éléments qui dépendent de lui et cet ensemble de marques d'accord est un paradigme fermé de marqueurs morphologiques (essentiellement des préfixes). Il s'agit d'un phénomène grammatical.

Les études comparatives faites sur les diverses langues bantu d'Afrique, ont permis de dégager vingt et une classes d'accord, classiquement numérotées, selon l'ordre de leur découverte, à partir des travaux de Bleek (1862). Chaque langue ne fait pas usage des vingt et une classes. Les classes vont souvent par paires : l'une au singulier, l'autre au pluriel pour former un genre. Le genre est une association de deux classes (voire trois par un processus de dérivation) liées sémantiquement de manière impérative.

Le maore fait usage de cinq genres à deux classes (de 1 à 10) ainsi que des classes 11 et 15 (cette dernière ne comprenant que les formes verbo-nominales) auxquelles il faut ajouter trois classes locatives, 16, 17 et 18 au fonctionnement particulier. Tous les nominaux de la langue se trouvent répartis entre ces différentes classes. Il n'y a pas de distinction masculin-féminin comme dans les langues indo-européennes.

Le système des classes nominales

La première colonne du tableau d'exemples qui figure ci-dessous comporte le numéro de la classe ; la deuxième colonne est celle du nominal, régissant l'accord et les trois termes qui suivent (successivement un adjectif, un démonstratif et une forme verbale) sont accordés avec ce nom à l'aide de préfixes (en gras dans le tableau). L'ensemble de ces préfixes, où ensembles des marques d'accord, est repris dans la dernière colonne à droite.

	nominal	adjectif	démonstratif	forme verbale	marques d'accord
cl.1	mutru pn1-personne "cette belle personne-ci s'est cassée"	muzuri pd1-belle	unu pd1-celle-ci	apasuha pv1-s'est cassée	mu-, mu-, u-, a-
cl.2	watru pn2-personnes "ces belles personnes-ci se sont cassées"	wazuri pd2-belles	wanu pd2-elles-ci	wapasuha pv2-se sont cassées	wa-, wa-, wa-, wa-
cl.3	mumanga pn3-manguier "ce beau manguier-ci s'est cassé"	muzuri pd3-beau	unu pd3-celui-ci	upasuha pv3-s'est cassé	mu-, mu-, u-, u-
cl.4	mimanga pn4-manguiers "ces beaux manguiers-ci se sont cassés"	mizuri pd4-beaux	inu pd4-ceux-ci	ipasuha pv4-se sont cassés	mi-, mi-, i-, i-
cl.5	Ø-gari pn5-voiture "cette belle voiture-ci s'est cassée"	dzuzuri pd5-belle	linu pd5-celle-ci	lipasuha pv5-s'est cassée	Ø-, dzu-, li-, li-
cl.6	magari pn6-voitures "ces belles voitures-ci se sont cassées"	mazuri pd6-belles	yanu pd6-elles-ci	yapasuha pv6-se sont cassées	ma-, ma-, ya-, ya-

cl.7	shitandra pn7-lit "ce beau lit-ci s'est cassé"	ndzuzuri pd7-beau	shinu pd7-celui-ci	ipasuha pv7-s'est cassé	shi-, ndzu-, i-, i-
cl.8	zitandra pn8-lits "ces beaux lits-ci se sont cassés"	ndzuzuri pd8-beaux	zinu pd8-ceux-ci	zipasuha pv8-se sont cassés	zi-, ndzu-, zi-, zi-
cl.9	Ø-nyumba pn9-maison "cette belle maison-ci s'est cassée"	ndzuzuri pd9-belle	inu pd9-celle-ci	ipasuha pv9-s'est cassée	Ø-, ndzu-, i-, i-
cl.10	Ø-nyumba pn10-maisons "ces belles maisons-ci se sont cassées"	ndzuzuri pd10-belles	zinu pd10-elles-ci	zipasuha pv10-se sont cassées	Ø-, ndzu-, zi-, zi-
cl.11	utro pn11-toit "ce beau toit-ci s'est cassé"	muzuri pd11-beau	unu pd11-celui-ci	upasuha pv11-s'est cassé	u-, mu-, u-, u-
cl.10a	ngutro pn10a-toit "ces beaux toits-ci se sont cassés"	ndzuzuri pd10-beaux	zinu pd10-ceux-ci	zipasuha pv10-se sont cassés	ngu-, ndzu-, zi-, zi-

pn = préfixe nominal ; pd = préfixe dépendant ; pv = préfixe verbal

Les noms sont donc associés en genres par paires singulier/pluriel : cl.1/2 **mutru/watru** "personne (s)"; cl.3/4 **mumanga/mimanga** "manguier(s)" ; cl.5/6 **Øgari/magari** "voiture(s) ; cl.7/8 **shitandra/zitandra** "lit(s)" ; cl.9/10 **Ønyumba/Ønyumba** "maison(s)" cl.11/10a **utro/ngutro** "toit(s)". On peut substituer, par exemple, à **mutru**, **mwana** "enfant", ou **mufaume** "roi", ou tout autre terme de la classe 1, sans qu'il y ait de changement des marques d'accord des déterminants (adjectif, démonstratif, verbe). Il en va de même pour chacune des classes avec d'autres termes du lexique, par exemple cl. 7 **shitandra** "lit" peut être remplacé par **shitswa** "tête" ou **shitsaha** "forêt" sans que les marques d'accord des déterminants ne changent. Cela démontre que ces termes appartiennent bien à la même classe.

La séquence suivante fournit un cadre sémantique unique : -zuri; -le; -pasuha "...joli(es)...ce(s)...est(sont) cassé(es)"

Les noms, même par un processus de dérivation par changement de classes ne se trouvent jamais dans toutes les classes de la langue tandis que les adjectifs, les démonstratifs et les verbes peuvent (sauf restrictions sémantiques pour les adjectifs et les verbes) être accordés à toutes les classes de la langue.

La cl 15, non représentée, est celle de la forme nominale des verbes : **upasuha** "se casser".

La cl locative 16 ne comprend qu'un nominal : **vhahanu** ou **vhahani** "endroit" mais possède, comme les autres classes, toutes les marques d'accord sur les déterminants :

vhahanu pn16-endroit "ce bel endroit"	vhuzuri pd16-beau là-bas s'est abîmé".	vhale pd16-celui-là	vhumenyeha pv16-s'est détruit
--	---	-------------------------------	---

Aux cl. 17 et 18, il n'y a pas de noms mais seulement des déterminants employés de façon particulière. Un exemple d'emploi très fréquent est celui des suffixes locatifs -ni "dans", -ju "sur". Le suffixe -ni a la particularité de faire sortir le nominal de sa classe d'origine et de provoquer un accord en classe locative 16 ou 17 :

Ønyumba inu	cl.9	"cette maison-ci"
nyumbani vhanu	cl.16	"dans cette maison ci"
Ødago lanyu	cl.5	"votre village"
dagoni hanyu	cl.17	"dans votre village".

La formation des mots et la dérivation nominale et verbo-nominale

Le lexique comprend, d'une part, une catégorie de thèmes nominaux de structure : -VCV , -CV, -CVCV, -CVCVCV, susceptibles de dérivation par changement de classe et d'autre part des racines -CVC-, -VC-, -CV-ou -C-, productives à la fois de verbaux et de nominaux. Dans l'un et l'autre cas, thème ou racine doivent être précédés d'un préfixe (ici mis en évidence par un tiret) et ce sont ces associations obligatoires qui forment les unités minimales de sens.

exemples du premier type d'association : préfixe + thème

mu-falume	cl.1	"roi"
wa-falume	cl.2	"rois"
ma-falume	cl.6	"royaume"
shi-falume	cl.7	"à la royale"
u-falume	cl.11	"royauté"
mu-manga	cl.3	"manguier (arbre)"
mi-manga	cl.4	"manguiers"
Ø-manga	cl.9	"mangue (fruit)"
Ø-manga	cl.10	"mangues"
Ø-bushi	cl.9	"Madagascar"
bushini		"Madagascar (en fait, à Madagascar)"
mu-bushi	cl.1	"Malgache"
wa-bushi	cl.2	"Malgaches"
shi-bushi	cl.7	"malgache (idiome)"

exemples du second type d'association : préfixe + racine + suffixe

*-som-	u-som-a	cl.15	"lire"
	mu-som-o	cl.3	"étude"
	mi-som-o	cl.4	"études"
*-himb-	u-himb-a	cl.15	"chanter"
	mu-himb-izi	cl.1	"chanteur"
	wa-himb-izi	cl.2	"chanteurs"
	Ø-himb-o	cl.9	"chanson"
	Ø-himb-o	cl.10	"chansons"

La dérivation verbale

Les radicaux verbaux sont susceptibles d'extensions, combinables entre elles, sous réserve du sens- jusqu'au troisième degré, ce qui permet de tirer d'un radical primaire de cinq à dix verbes dérivés :

*-fung-

-fung-a	"lier, attacher, emprisonner"
-fung-w-a	"être attaché" (passif)
-fung-an-a,	"s'entendre" (associatif)
-fung-i-a	"lier à" (applicatif)
-fung-idz-a	"signer l'acte du mariage" (causatif)
-fung-i-w-a	"être mariée (pour la femme)" (applicatif + passif)
-fung-idz-i-w-a	"officialisation du mariage par le cadì" (causatif+applicatif + passif)
-fung-u-a	"détacher" (réversif)
-fung-u-lw-a	"divorcer (pour la femme), être répudiée" (réversif + passif)

et un nominal

ma-fung-idz-o	cl.6	"signature, officialisation du mariage"
---------------	------	---

*-rum-

-rum-a	"envoyer quelqu'un"
-rum-w-a	"être envoyé" (passif)
-rum-i-a	"utiliser, employer" (applicatif)
-rum-idz-a	"demander en mariage" (causatif)
-rum-idz-i-w-a	"être fiancée (pour une fille)" (causatif + applicatif + passif)

et un nominal

mu-rumw-a	cl.1	"esclave"
wa-rumw-a	cl.2	"esclaves".

La conjugaison

Elle s'opère par la combinaison de morphèmes pré et post préfixiels et de suffixes, en tout 10 formes simples, exprimant les notions d'aspect (perfectif, imperfectif), de temps (passé, actuel, futur), de mode (énonciatif, irréel, jussif...) et l'opposition affirmatif/négatif. S'y ajoutent des formes composées à auxiliaires exprimant les aspects : progressif, imminent, potentiel, etc.

La forme verbale minimale comprend deux éléments : racine + suffixe et correspond à l'impératif deuxième personne du singulier ; exemple :

rema |rem-a| "frappe".

Il y a dans la forme verbale des éléments obligatoires et d'autres facultatifs.

Les éléments obligatoires sont : la marque personnelle (pour les premières et deuxième personnes du singulier et du pluriel) et le préfixe verbal pour les classes ; une marque d'aspect ou de temps selon la forme utilisée et le suffixe ; exemple :

nisuhimba |ni-su-himb-a| "je chante (en ce moment)", ni- est le personnel de première personne du singulier, -su-, la marque aspectuelle de l'inaccompli, -himb- la racine et -a le suffixe ;

mwana asuhimba |mw-ana a-su-himb-a| "l'enfant chante (en ce moment)", a- est à la fois la marque de troisième personne du singulier et d'accord de cl.1, elle est obligatoire ;

tsohole ikomo |Ø-tsohole i-Ø-kom-o| "il n'y a plus de riz" (littéralement, le riz est fini", la marque d'aspect -Ø- et le suffixe en harmonie vocalique avec la voyelle de la racine rendent l'accompli.

Aux formes négatives la marque de personne ou de classe est majoritairement précédée de ka- ; exemple :

karisusoma |ka-ri-su-som-a| "nous ne lisons pas", ka- est le pré-préfixe négatif, -ri- la première personne du pluriel, -su- l'inaccompli, suivis de la racine et du suffixe.

Les éléments facultatifs sont les extensions de la racine, abordées précédemment dans la dérivation verbale, et l'infixe objet qui se place avant la racine. Ce dernier peut, entre autres rôles, déterminer le complément d'objet exprimé ; exemple :

nitsomuhira Ali |ni-tso-mu-hir-a Ali| "J'appellerai Ali", ni- est la marque de première personne du singulier, -tso- rend une action future, -mu- est l'infixe objet de troisième personne du singulier qui renvoie au complément Ali, -hir- la racine suivie du suffixe -a.

Pour conclure, après avoir présenté une toute petite esquisse des formes simples de la conjugaison en maore, voici un énoncé à trois degrés d'extension de la racine :

arengedzewa mihare yahe |a-Ø-rengede-dz-e-w-a mi-hare ya-he| "on lui a préparé ses gâteaux" (lit. il a été préparé pour gâteaux ses". a- est la marque de troisième personne du singulier, -Ø-, la marque d'accompli combinée au suffixe qui, en présence des extensions, n'est pas en harmonie vocalique, mais demeure -a, la racine suivie de -dz- causatif, -e- applicatif et -w- du passif.

Il existe naturellement des formes complexes qu'il n'est pas possible de décrire ici.

II HISTOIRE DE LA LANGUE ET SITUATION ACTUELLE

Histoire

Le mahorais est une langue à tradition orale ; son histoire est donc très difficile à reconstruire. L'utilisation de l'écriture en graphie arabe est ancienne à Mayotte, mais cette alphabétisation a servi essentiellement à la lecture du Coran ou d'ouvrages religieux ou juridiques en langue arabe. Les Mahorais ont eu également recours à la graphie arabe pour établir des documents diplomatiques ou commerciaux mais ceux-ci ont été souvent rédigés en swahili, la langue de communication de la région entre les XIIème et le XVIIIème siècles. Nous n'avons pratiquement aucun document écrit ancien qui nous permette de retracer une histoire de l'évolution de la langue. Les traditions orales sont, en revanche, encore très vivantes et elles constituent un corpus considérable de contes dans lesquels on retrouve des thèmes africains et des thèmes du monde arabe. On y trouve même parfois, dans des parties chantées, des formules magiques, incompréhensibles aux Mahorais aujourd'hui, qui sont en fait du makua, langue parlée au nord du Mozambique, ce qui montre que les contacts ont été complexes entre Mayotte et la côte africaine (apports très anciens puis apports plus récents liés à la traite des esclaves dans l'océan indien à l'époque moderne).

Situation actuelle

Il faut préciser qu'une minorité des Mahorais a pour langue maternelle un parler malgache. Ces villages (une vingtaine) de langue malgache sont dispersés dans toute l'île et ne constituent pas une région particulière de Mayotte. Les Mahorais malgachophones parlent également mahorais alors que la réciproque n'est pas vraie. Cette différence est uniquement linguistique et l'homogénéité culturelle est très forte, avec des modes de vie, des valeurs et des croyances identiques toujours très marqués par l'Islam.

Cette langue, comme les autres parlers de Madagascar, se rattache à la famille des langues austronésiennes parlées essentiellement en Indonésie et dans les îles du Pacifique. Cette famille de langue n'a rien à voir avec le grand ensemble africain des langues bantu et Mayotte constitue donc, en quelque sorte, un des rares points de contact entre deux très grandes zones linguistiques séparées, ailleurs, par des milliers de kilomètres d'océan. Pour plus d'information sur ce parler malgache de Mayotte, minorité à l'intérieur d'une minorité, voir les travaux de Noël Gueunier.

Mayotte a une population d'environ 150 000 habitants et l'aire d'extension du mahorais se confond avec la surface de l'île. Il y a bien, en effet, une émigration comorienne importante et assez ancienne vers Madagascar (Majunga), La Réunion et la France métropolitaine (en particulier à Marseille, quartier de l'hôtel Louvois) liées aux emplois de Comoriens dans la marine marchande. Mais cette émigration a surtout été le fait des Grand-Comoriens et des Anjouanais qui ont quitté des îles plus densément peuplées. A l'intérieur de cette émigration, le pourcentage d'Anjouanais au parler très proche du mahorais est important, mais la proportion de Mahorais est très marginale.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

AHMED CHAMANGA et Noël GUEUNIER, eds., 1979, *Le dictionnaire comorien-français et français-comorien du R.P. Sacleux*, Paris, SELAF, 658p.

BLEEK Wiliam, 1862 et 1869, *A Comparative Grammar of South African Languages*, London.

BLANCHY Sophie, 1990, *La vie quotidienne à Mayotte*, Paris, L'Harmattan, 240p.

BLANCHY Sophie et Zaharia SOILIHU, 1991, *Furukombe et autres contes de Mayotte*, Paris, Editions Caribéennes, 190p.

BLANCHY Sophie, 1996, *Dictionnaire mahorais-français, français-mahorais*, Paris, L'Harmattan, 232p.

CHAGNOUX Hervé et Ali Haribou, 1980 et 1990, *Les Comores*, Paris, PUF (Que-sais-je ? n°1829), 128p.

GUEUNIER Noël, 1986, *Lexique du dialecte malgache de Mayotte*, Paris, INALCO, Etudes Océan Indien n°7, 370p.

GUEUNIER Noël, 1990, *La belle ne se marie pas. Contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*, Paris, Peeters SELAF, 2vol., 793p.

ROMBI Marie-Françoise et Mohamed AHMED CHAMANGA, 1980, *Contes Comoriens*, Paris, CILF, 144p.

ROMBI Marie-Françoise, 1983, *Le shimaore. Première approche d'un parler de la langue comorienne*, Paris, SELAF, 265p.